



Quelle éducation au développement et à la solidarité ?

Du don au partenariat

L'engagement des jeunes, notamment dans l'humanitaire et la solidarité, est un axe fort de l'action éducative.

Conformément aux instructions pédagogiques sur l'éducation au développement et à la solidarité internationale, trois grands thèmes retiennent l'attention :

- le droit à l'éducation pour tous,
- la promotion du développement durable,
- le respect de la diversité culturelle.

Le don de livres (et les cahiers, crayons etc) est un type de projet très prisé par les établissements scolaires et susceptible d'être monté par les jeunes dans, ou en dehors, de leurs établissements. Il répond au premier de ces thèmes, «le droit à l'éducation pour tous». Répond-il cependant à «la promotion du développement durable» et au «respect de la diversité culturelle» ? Rien n'est moins sûr.

L'élan de générosité des établissements scolaires et de certaines associations susceptibles d'encadrer des jeunes, est parfois source de gestes caritatifs qui peuvent aller à l'encontre des principes de l'éducation au développement. L'envoi massif d'ouvrages inadaptés aux besoins des pays en voie de développement est encore trop souvent à déplorer. En souhaitant promouvoir le droit à l'éducation, contribue-t-on au développement durable des éditeurs et des imprimeries locales ? Le respect de la diversité culturelle passe aussi au deuxième plan. Est-ce que nous nous donnons les moyens de trier les livres que nous envoyons, pour éliminer ceux qui sont représentatifs de nos cultures et nos modes de pensée au point d'être inutilisables ailleurs ?

Que penser par exemple d'un manuel de mathématiques qui propose des problèmes sur Pierre qui investit une certaine somme en bourse, Marie qui doit perdre des kilos, M. Dupont qui veut acheter un matériel informatique dernier cri, Mme Durand qui cherche un foie gras

pour Noël ? Mis à part le sexisme évident de ces exemples, quelle pertinence pour des enfants d'Afrique ou d'Asie ?

Il est une notion qui est souvent absente d'un projet de don de livres, c'est la **notion de collection**. Dans nos pays, une bibliothèque, un CDI ne sont pas constitués de n'importe quels livres récupérés à droite et à gauche. Une collection, pour contribuer au développement du livre et de la lecture, doit être cohérente, réfléchie, constituée selon des critères pertinents en fonction du public visé. Si nous souhaitons que nos jeunes s'engagent dans des projets de promotion du droit à l'éducation dans le respect des pays destinataires de dons, une réflexion préalable est indispensable. C'est une amorce de cette réflexion que propose ce document, ainsi que des conseils pratiques pour aider les jeunes à mieux comprendre les enjeux du don et du développement durable, qui sont parfois antinomiques.



Quelques exemples de partenariat réussi

Collège Albert Camus d'Outreau

"C'est en 1989 qu'est né le Club Sans Frontières qui a établi une correspondance avec les élèves du collège de Tambacounda au Sénégal. Des liens d'amitié et de solidarité se sont tissés. En 1992, un groupe d'élèves outre-lois se rend chez leurs correspondants sénégalais, ils ont apporté fournitures scolaires et livres ce qui a permis la création d'une bibliothèque. Il s'est avéré que c'était insuffisant et pas très pertinent et surtout pas en adéquation avec les programmes, par exemple.

A la suite d'entretiens avec les partenaires, il est apparu que le mieux était d'acheter sur place les livres étudiés au programme comme : "Une si longue lettre" de Mariana Bâ... les dictionnaires, livres documentaires, romans et autres fictions d'auteurs africains sont, dans la mesure du possible, achetés sur place dans les deux librairies de Dakar."

La Maison de Quartier de Wazemmes à Lille

"Nous avons toujours eu le souci de mener des opérations contribuant à lutter contre les discriminations et les exclusions, aussi bien avec les enfants qu'avec les adultes". Ainsi, en juillet 2000, les premiers "chats" entre Wazemmes et Diamaguène (quartier de Saint-Louis au Sénégal) commencent. De ces échanges vont naître deux personnalités Malik et Zoé et au travers de leur vie quotidienne (repas, fêtes, ressemblances et différences...) va être réalisé un livre intitulé "La vie rêvée de Malik et Zoé". Textes et dessins, témoins des échanges, ont été assemblés par une artiste, Brigitte Chottin, tandis qu'Aziz N'Diaye a assuré la traduction en Wolof, langue sénégalaise.

Extraits de la charte du don du livre

Préambule

Le livre est un outil indispensable pour l'éducation, l'information, l'expression créatrice, le progrès social, le plaisir personnel et le dialogue des cultures[...].

Le don de livres est un des éléments des politiques de partenariat pour le développement de la lecture. Il prend tout son sens quand il est accompagné d'autres actions qui permettent l'échange de savoir-faire et une meilleure connaissance réciproque [...].

TITRE I - Définition du programme

Art. 1 - La définition de tout programme de don de livres s'appuiera sur les principes généraux suivants : connaître et associer l'organisme partenaire à toutes les étapes du programme, préférer la qualité à la quantité, approfondir la connaissance des lectorats à servir, encourager le développement d'une culture de l'écrit ; dans le cas de dotation en ouvrages neufs, collaborer autant que possible avec les éditeurs et libraires des deux pays concernés et contribuer à la production locale d'ouvrages en soutenant l'édition à faible tirage.

Art. 3 - Le don sera effectué en réponse à la demande de l'organisme partenaire en fonction des informations qu'il aura fournies. L'organisme donateur s'efforcera de connaître son partenaire, son environnement et ses besoins en ouvrages. Il prendra contact avec l'organisme destinataire qui lui fournira des informations sur le local où les livres seront proposés aux lecteurs, les types d'utilisateurs potentiels, leurs besoins et leurs niveaux d'information en matière de lecture et de loisirs. Sa demande sera définie en collaboration avec les autres institutions œuvrant pour le développement de la lecture dans le pays concerné [...].

TITRE II - Approvisionnement et sélection des ouvrages

Art. 6 - Quelque soit le mode d'approvisionnement retenu, le donateur procédera au tri et à la sélection des ouvrages en collaboration avec le destinataire afin d'adapter le mieux possible les choix aux besoins des publics ciblés. Toutefois, le choix final appartiendra au destinataire [...].

TITRE III - Transport et réception des ouvrages

Art. 12 - Avant l'expédition des ouvrages, le donateur s'assurera au préalable de l'aptitude du partenaire à réceptionner, traiter et distribuer les ouvrages. Si tel n'est pas le cas, le destinataire veillera, avec ou sans l'aide du donateur, à créer durablement les conditions favorables à la réception et à la distribution des ouvrages [...].

TITRE IV - Suivi du programme : développement du partenariat culturel

Art. 14 - En cas de besoin, donateurs et destinataires collaboreront à la formation des personnes amenées à réceptionner, classer et distribuer les livres reçus mais aussi à assurer l'animation des bibliothèques.

Art. 15 - A une échéance qu'ils auront déterminée ensemble, donateurs et destinataires évalueront de conserve l'adaptation des envois aux besoins exprimés et les différents usages qui en auront été faits sur place. Le protocole d'évaluation sera mis en place d'un commun accord en préalable à l'envoi des ouvrages [...].

Art. 18 - Dans un véritable esprit de partenariat, donateurs et destinataires collaboreront pour faire connaître à leur public respectif, la culture de l'autre par le biais d'animations autour du livre, du conte, de la musique et des arts plastiques.

Concepteur-rédacteur : association Culture et Développement
La Charte est disponible dans son intégralité sur le site :
www.culture-developpement.asso.fr

Les projets de solidarité internationale en milieu scolaire :



« Le livre comme pont entre deux cultures »

Les projets de solidarité internationale qui voient le jour en milieu scolaire ont souvent pour dénominateur commun l'envoi de livres (scolaires ou de bibliothèque) aux partenaires sur place.

Si'il est vrai que le livre est un formidable outil d'apprentissage, il est également à n'en pas douter, un objet qu'il faut considérer sous tous ses aspects :

Le livre dans ses dimensions culturelle, économique et politique.

Il faut garder à l'esprit que le livre n'est pas un objet neutre, il véhicule une culture, notamment la nôtre. Les références culturelles qui nous semblent si naturelles à nous occidentaux, ne le sont pas forcément en Afrique par exemple, où les réalités sociales, culturelles, économiques et politiques sont si différentes. Cela pose la délicate question de l'adaptation des ouvrages collectés en France, particulièrement en ce qui concerne les livres scolaires. En effet, si la langue reste la même, la pédagogie employée et les programmes enseignés n'ont rien de commun avec nos enseignements.

D'autre part, il est important de considérer le livre comme un objet économique avec une valeur marchande. Le don, dans certains cas peut venir concurrencer le marché de l'édition déjà très précaire dans certains pays. Et même si les livres sont le fruit d'une collecte, donc gratuits, le coût de transport est tel que cela renforce l'idée qu'il vaut mieux acheter sur place. Des programmes nationaux d'enseignement sont mis en place dans la quasi totalité des pays d'Afrique francophone, cependant il est vrai que de nombreuses écoles n'ont encore aucun matériel pédagogique et de documentation par manque de moyens.

Les erreurs à éviter :

De manière générale, et avant de s'engager dans toute action quelle qu'elle soit, il est important de s'assurer que le projet va répondre à un besoin exprimé par les populations locales. La deuxième étape consiste à identifier, en concertation avec le partenaire, quelle va être l'aide la plus adaptée en prenant en considération l'ensemble des éléments (tech-

niques, financiers, humains, organisationnels) qui conduisent à ce besoin. L'analyse des problèmes ne doit pas restée superficielle. C'est pourquoi, dans la plupart des cas, la collecte massive et l'envoi de livres ne semble pas être la réponse la plus pertinente à apporter au déficit de matériels pédagogiques observé. Ceci vaut aussi bien pour les manuels scolaires que pour les livres de bibliothèque, car comment amener les enfants à la lecture si nous ne leur proposons que des ouvrages déclassés chez nous et ne répondant pas à leur préoccupations quotidiennes ?

Donner autrement, les alternatives au don.

On l'aura compris, la volonté d'aider en matière de projet de solidarité internationale n'est pas suffisante. D'autre part, il faut considérer de près le volet pédagogique et les valeurs que l'on veut faire passer aux élèves, futurs citoyens et acteurs de la planète. A l'heure où l'on parle de développement durable et d'équilibre dans les relations, il est important de se poser la question : le don est-il facteur de développement ou vient-il renforcer les inégalités Nord-Sud ?

Pour inscrire son action dans le cadre d'un véritable développement et dans le plus grand respect des expressions culturelles, religieuses et politiques des populations, il est bon de privilégier l'achat de livres (et autres cahiers, crayons) édités, imprimés, fabriqués sur place. Cela permet de venir soutenir le secteur de l'édition, pour que celui-ci soit en mesure de proposer des produits pédagogiques, documentaires et de littérature de qualité. Il ne faut pas oublier que la plupart des auteurs africains sont lus en Europe et sont bien souvent dans l'incapacité de vendre leur production chez eux du fait du

faible pouvoir d'achat des populations. L'achat sur place demande de pouvoir réunir des fonds, ce qui est souvent compliqué, notamment dans le cadre de projets scolaires. Une autre forme de partenariat peut consister à envoyer des spécimens de livres scolaires français afin qu'ils puissent faire l'objet d'un travail d'adaptation par l'équipe enseignante sur place, cette méthode a déjà démontré son efficacité.

Les expériences d'écriture-croisée sont nombreuses également dans la région qui ont donné lieu à l'impression d'un livre, fruit des échanges d'élèves d'ici et de là-bas (voir Doc had hoc n°40, pages 4 et 5).

Hôpitaux, établissements pénitentiaires... en France aussi.

Les quelques principes généraux exprimés ci-dessus peuvent sans problème s'appliquer aux hôpitaux et établissements pénitentiaires de France qui sont amenés à recevoir des ouvrages qui ne sont pas ou peu adaptés à leur lectorat.

L'idée qui prévaut dans tous les cas est la création d'un ensemble raisonné et non d'une accumulation.



Définitions / rappel

Développement durable

Développement qui assure la satisfaction des besoins présents des êtres humains sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire les leurs.

Il importe de rechercher un équilibre entre le développement économique, la protection de l'environnement, la satisfaction des besoins dans le domaine social et les respect des expressions culturelles et politiques.

Action humanitaire

Action au service de l'humanité : secours d'urgence aux plus défavorisés, mais aussi aide au développement durable de ces populations.

Aujourd'hui, le terme « humanitaire » renvoie surtout aux secours d'urgence en cas de guerres, de catastrophes naturelles, d'épidémies ou encore de famines.

Liens et contacts utiles...

Association Culture et Développement

Publication de plusieurs outils méthodologiques : le guide des échanges culturels France-Afrique, le guide du partenariat Nord-Sud, le guide de coopération avec des bibliothèques d'Afrique, la Charte du don de livres...

www.culture-developpement.asso.fr

La joie par les livres

Organisme rattaché au Ministère de la Culture et de la Communication, il a pour objectif de soutenir toute action favorisant l'accès de l'enfant au livre et à la lecture. Son secteur interculturel favorise les échanges autour du livre pour la jeunesse en Afrique, dans le monde arabe, les Caraïbes et l'Océan Indien par : un centre de documentation, une revue annuelle Takam Tikou qui rend compte du travail d'un réseau de plus de 70 établissements dans dix pays francophones, et fait le point sur l'édition jeunesse africaine et arabe. www.lajoieparleslivres.com

ADPF -

Association pour la Diffusion de la Pensée Française

Opérateur du Ministère des Affaires Etrangères pour le livre et l'écrit, l'ADPF met au service du réseau culturel français à l'étranger (services, centres et instituts culturels, alliances françaises) et du grand public, les productions de ses structures éditoriales avec notamment :

La revue des littératures du Sud, elle dispose également d'une cinémathèque Afrique, met à disposition des expositions et une centrale d'achat.

www.adpf.asso.fr

Adiflor -

Collecte auprès des maisons d'édition, des écoles, des bibliothèques, des municipalités, des livres neufs de langue française pour les envoyer gratuitement dans le monde, à des universités, établissements scolaires, alliances françaises, bibliothèques, associations...

www.adiflor.org

Solidarité laïque

A rédigé la Charte de la correspondance scolaire : comment entamer une démarche d'échanges avec les élèves d'ici et de là-bas, éviter les écueils, bons conseils et guide méthodologique pour mettre en place ce type d'action.

www.solidarite-laique.asso.fr

... En région

Rectorat de l'Académie de Lille

pour la Solidarité DEVS,
Patricia Martineau - Tél. 03 20 15 65 33

pour les Relations internationales et la Coopération,
Véronique Grandpierre - Tél. 03 20 15 60 19

Direction Régionale des Affaires Culturelles (D.R.A.C.)

Direction Livre et Lecture,
Odile Chopin - Tél. 03 28 36 61 93

Se documenter

Le CRDTM : Centre Régional de Documentation Tiers-Monde

Tél. 03 20 53 80 14

Maison de la Nature et de l'Environnement
23, rue Gosselet à Lille

Mise à disposition de plus de 6 000 ouvrages sur les 5 continents, 100 périodiques, 500 documents audiovisuels, outils pédagogiques, expositions sur la coopération, le développement, l'éducation, les migrations, le racisme...

Les points-relais du CRDTM en région :

- Boulogne : Tél.03.21.31.12.02

- Valenciennes : Tél.03.27.47.29.97

- Loos-en-Gohëlle : Tél.03.21.43.23.51

- Maubeuge : Tél.03.27.65.28.00

Les structures d'appui

Lianes Coopération

A la Maison de la Nature et de l'Environnement
23, rue Gosselet - 59000 LILLE

Tél/Fax. : 03 20 85 10 96

Mail : lianes-coope@freesurf.fr

Contact : Laure Bourgois

Espace régional d'appui aux projets de coopération et de solidarité internationale : aide au montage de projets, à la recherche de financements, organisation de colloques thématiques, gestion d'une base de données des acteurs de la région et mise en réseau.

Cap Humanitaire

44, rue de Valenciennes - 59000 LILLE

Tél. 03 20 53 20 64 - Fax. 03 20 49 04 48

Mail : caphumanitaire@nordnet.fr

Site : www.caphumanitaire.org

Contact : Emilie Nganguia et Marie Lancelin

Cap Humanitaire aide les associations de solidarité internationale, établissements scolaires, collectivités locales et particuliers à monter leur projets. Elle met à disposition :

- des moyens humains : une accompagnatrice de projet et un coordinateur logistique.

- des moyens matériels : un entrepôt, des fournitures de conditionnement, une salle de réunion, un réseau de transporteurs.

Mise en page : Service communication, Rectorat, 03 20 15 60 79

Le numéro 40 d'Avril-Mai 2003 de **Doc ad hoc**, bulletin bimestriel de liaison des CDI et du CRDP Nord-Pas de Calais est consacré au don de livres. Il aborde le sujet d'un point de vue professionnel mais aussi pédagogique au travers d'un exemple d'activité menée dans un CDI ; les documentalistes étant évidemment des partenaires de choix en matière de coopération quand il s'agit de livres.

Contact Isabelle Berteloot et Florence Caudrelier

3, rue Jean Bart à Lille - www.crdp.ac-lille.fr

Ce document a été réalisé par Patricia Martineau (Rectorat), Isabelle Berteloot et Florence Caudrelier (C.R.D.P.), Odile Chopin (D.R.A.C.), Emilie Nganguia (Cap Humanitaire) et Laure Bourgois (Lianes Coopération).

